

EPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

\*\*\*\*\*  
REGION DE L'EXTREME-NORD

\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DU DIAMARE

\*\*\*\*\*  
COMMUNE DE MERI

\*\*\*\*\*  
COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES  
AUPRES DE LA COMMUNE DE MERI



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

\*\*\*\*\*  
FAR-NORTH REGION

\*\*\*\*\*  
DIAMARE DIVISION

\*\*\*\*\*  
MERI COUNCIL

\*\*\*\*\*  
INTERNAL TENDERS BOARDS OF MERI

### DEMANDE DE COTATION

N°\_001/\_DC/ C. MERI/CIPM/BEC/2025 DU 17/07/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL  
DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DOUGOUR, COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÈME-NORD

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public (MINSANTE)

EXERCICE 2025, Imputation : 59 40 047 06 641350 464211 611

Autorisation De Dépense : JA06848

Le Maire de la Commune de MERI, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence pour une Demande de Cotation pour l'Equipement en matériel médical du Centre de Sante Intégré de Dougour, Commune de Meri, Département du Diamare, Région de l'Extrême-Nord

#### 1. Constance des prestations

La constance des prestations, objet de la présente Demande de Cotation, porte sur la fourniture de l'Equipement matériel médical au Centre de Sante Intégré de Dougour, dans la Commune de Meri en conformité avec les prescriptions du Descriptif de la Fourniture.

#### 2. Participation et origine

La participation à cette demande de cotation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine.

Par la présente demande de cotation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

#### 3. Financement:

Les prestations, objet de la présente demande de cotation, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Santé Publics (MINSANTE), Exercice 2025, Imputation 59 40 047 06 641350 464211 611; Autorisation de dépense : JA06848 pour un coût estimatif de Cinq Millions (5 000 000) de Francs CFA.

#### 4. Demande de cotation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Meri, Tel : 694 49 39 29

#### 5. Acquisition du Dossier de Demande de Cotation

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de Meri, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Dix mille (10 000) francs CFA, auprès de la Recette municipale de Meri.

#### 6. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Cotation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Secrétariat Général de la Commune de Meri au plus tard le 08 /08/2025 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

### DEMANDE DE COTATION

N°\_001/\_DC/ C. MERI/CIPM/BEC/2025 DU 17/07/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL  
DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DOUGOUR, COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÈME-NORD

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public (MINSANTE)

EXERCICE 2025, IMPUTATION : 59 40 047 06 641350 464211 611

Autorisation de Dépense : JA06848

### A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

#### 7. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DDC, d'un montant de Cent cinquante mille (150 000) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 8. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 08 /08/2025 à \_11\_ heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Meri, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

## 9. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet avis de demande de cotation, le délai de réponse est fixé à Vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'avis de Demande de Cotation.

## 10. Délai d'Exécution

Le délai de livraison estimé par le Maître d'Ouvrage est de Soixante (60) jours à compter de la date de notification.

## 11. Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

## 12. RENSEIGNEMENTS

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat Général de la Commune de Meri Tel : 694 49 39 29

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

## Ampliations

- PREFET DU DIAMARE (pour information)
- DDMINMAP /DIA (pour information)
- PRESIDENTI CIPM (pour information)
- SOPECAM (pour publication)
- CRTV (pour diffusion)
- ARMP (pour publication au JDM)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire)

